

LES HORAIRES

La structure d'accueil est ouverte du 1^{er} janvier au 31 décembre, du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30.

Matin 7h00 – 9h00 *accueil des enfants*
 9h00 – 11h30 *période organisée*

Veillez amener votre enfant entre 7h00 et 9h00 afin de faciliter le bon déroulement des activités.

Les parents sont priés de venir chercher leur enfant

- entre 11h30 et 12h00 lorsque l'enfant n'est pas inscrit au repas de midi
- entre 12h45 et 13h00 lorsque l'enfant mange dans la structure

Après-midi 13h00 – 14h00 *moment de repos*
 14h00 – 16h00 *jeux-promenade-ateliers*

Dès 18h30, **frs 30.- supplémentaire** vous seront facturés afin de participer aux frais qu'occasionne le dépassement de l'horaire.

La structure est fermée pour les grands nettoyages une semaine durant le mois d'août ainsi que certains jours selon planning.

LES INSCRIPTIONS

- Les inscriptions doivent se faire auprès de la responsable. Vous pouvez la contacter par téléphone au +41 27 476 15 12.
- Dès le moment où l'enfant est inscrit, les parents s'engagent à assurer une fréquentation régulière. Les désistements de dernière heure posent de sérieux problèmes d'organisation et occasionnent des coûts supplémentaires.
- Les parents dont les enfants ne sont pas inscrits régulièrement à la structure doivent annoncer l'inscription par téléphone. (La priorité sera cependant donnée aux enfants inscrits à jour fixe).
- Tout changement de fréquentation ou absence prolongée, doivent être avertis par écrit.
- Pour le bon fonctionnement du lieu d'accueil, **il est indispensable de signaler toutes les absences** (maladies, vacances, retrait définitif).
- Les changements d'adresse, de téléphone, ou les éventuelles modifications au sein du milieu familial, seront annoncés **par écrit**, pour éviter toute situation problématique.

LES TARIFS

NURSERY ET CRECHE : Pour les familles domiciliées en Anniviers

1heure	8.00
½ journée (de 2-5 heures)	22.00 / 16.00*/ 13.00**
1 journée (de 6-10 heures)	33.00 / 27.00*/ 22.00**
Repas	5.50

* Par enfant pour deux enfants de la même famille placés

** Par enfant pour trois enfants de la même famille placés

Pour déterminer le nombre d'enfants par famille, les écoliers sont pris en compte

NURSERY ET CRECHE : Pour les familles non domiciliées en Anniviers

1heure	12.00
½ journée (de 2-5 heures)	33.00
1 journée (de 6-10 heures)	44.00
Repas	7.00

UAPE : pour les familles domiciliées en Anniviers

1 heure + accompagnement à l'école	8.00
De 11h50 à 14h25	11.00
De 11h50 à 16h00	18.00
De 11h50 à 18h00	22.00
De 14h25 à 16h00	11.00
De 14h25 à 18h00	18.00
Journée	33.00
Demi-journée	22.00
Repas	5.50
Repas vacances	8.00
Pique-nique	4.00
Goûter	2.00

NB : ces tarifs peuvent être sujets à modifications.

LES ABSENCES

En cas d'absence, veuillez avertir la structure avant 8h30 afin que le repas ne vous soit pas facturé. (Sauf durant les vacances scolaires où la réservation auprès des restaurants se fait 2 semaines à l'avance)

Désistement minimum 1 semaine à l'avance	gratuit
Désistement de 1 à 6 jours à l'avance	½ tarif
Désistement le matin même avant 8h30	plein tarif
Non excusé	plein tarif + repas

MALADIES

Si l'enfant est malade, les parents sont priés d'avertir la structure d'accueil avant 8h30 afin que le repas ne soit pas facturé.

Les enfants malades ne peuvent être pris en charge par la structure. Un petit malade a besoin de calme, de tranquillité et de la présence d'un adulte à ses côtés. Un enfant malade n'est pas tenu à l'écart parce qu'il constitue une source de contagion dangereuse pour ses pairs, mais **pour son propre confort et par respect pour les enfants possédant une santé plus fragile.**

Le personnel éducatif peut décider si l'état de santé de l'enfant lui permet de fréquenter la structure ou non.

Seuls les antibiotiques peuvent être administrés aux enfants selon la demande des parents.

Pour une maladie de plusieurs jours, seul le 1^{er} jour est facturé au tarif normal et le certificat médical n'est pas nécessaire.

Pour la bonne marche de l'institution, les parents sont priés de prévoir une solution de garde autre que la crèche. Ils doivent être atteignables durant la journée et doivent nous signaler tout changement de numéro de téléphone.

MALADIES NECESSITANT UNE EVICTION

Liste basée sur les recommandations romandes d'éviction
Précolaires des maladies transmissibles

Maladies	Retour dans la structure
Angine à streptocoques	24 h 00 après la 1 ^{ère} dose d'antibiotique (3 doses minimum)
Bronchiolite	Si l'enfant est capable de participer pleinement aux activités
Coqueluche	Dès le 6 ^{ème} jour de traitement d'antibiotique
Conjonctivite	L'enfant sera refusé en cas d'yeux rouges et purulents. Retour possible selon avis médical
Gastro-entérite	A l'arrêt des symptômes
Grippe	Dès que l'état général de l'enfant le permet
Pieds-mains-bouche	Dès que l'état général de l'enfant le permet
Scarlatine	24h après la 1 ^{ère} dose d'antibiotique
Varicelle	Dès que l'état général de l'enfant le permet
Poux / Teignes	Dès que le traitement est instauré

LES ACTIVITES

Activités proposées :

Jeux éducatifs, activités créatrices et manuelles, histoire, chansons, marionnettes, gymnastique, jeu libre, sorties, jeux extérieurs, jardinage, découverte de la nature,...

Moyens :

Jeux adaptés à leur âge et à leurs besoins
Espace aménagé en fonction de leur âge et de leur développement

But :

Favoriser le développement physique, intellectuel et émotionnel de chaque enfant. Permettre aux enfants d'élargir leurs connaissances
Permettre aux enfants d'établir une relation avec leur environnement

LES REPAS

A travers le moment du repas nous visons également un processus d'apprentissage de l'autonomie et de la découverte. L'équipe met en place des stratégies afin que l'enfant puisse exercer au maximum ses compétences et faire des choix reconnus par l'adulte. Les équipes éducatives veillent à faire des repas des instants de plaisir.

BUTS :

Rendre l'enfant de plus en plus autonome dans cette tâche

Encourager l'enfant dans la découverte

Offrir à l'enfant une alimentation variée

Durant toute la période scolaire, les repas nous sont fournis par la cuisine du centre scolaire.

Durant les vacances scolaires, les restaurants de Vissoie nous livrent les repas.

Lors de nos collations, nous proposons aux enfants une variété de fruits suivis de quelques biscuits.

Durant la journée, les enfants ont à leur disposition de l'eau en suffisance.

LES ENTRETIENS

Chaque inscription débutera par un entretien entre la direction et les familles.

Cet échange permettra à toutes les parties d'expliciter leurs besoins et attentes dans cette collaboration.

Un entretien de passage de la nursery à la crèche sera proposé aux parents. Celui-ci permettra à l'équipe de vous faire part de l'évolution de votre enfant durant son séjour en nursery.

Durant le passage de l'enfant dans le secteur crèche (18 mois à 4 ans), seul un entretien de départ à l'école sera proposé. En cas de besoin d'autres rencontres peuvent- être fixées à tout moment.

N'hésitez pas à communiquer à l'équipe éducative vos remarques et propositions.

POUR FACILITER LA VIE EN CRECHE

- L'enfant doit être assuré contre la maladie et les accidents.
- Pensez à utiliser notre adresse mail (creche@anniviers.org) pour tout échange d'informations.
- Lorsque vous planifiez vos vacances, merci de nous avertir au plus tôt.
- Les enfants malades ne peuvent être pris en charge.
- Prévenez la structure en cas de maladie, avant 8h30.
- Renseignez l'équipe éducative si des médicaments ont été administrés à votre enfant.
- Prévoyez une solution de garde autre que la crèche si votre enfant tombe malade (ex. Croix-Rouge VS).
- En cas d'urgence les parents délèguent leur pouvoir à la responsable quant à la nécessité de faire appel au médecin ou à prendre toute mesure adéquate immédiate. Les parents seront avertis dans les délais les plus courts.
- N'apportez aucun jouet personnel (mis à part le doudou).
- Respectez impérativement les horaires.
- Pensez à lire les panneaux d'affichage.
- Veillez à tenir le casier (vestiaire) de votre enfant en ordre.
- Au cas où une personne non habituelle vient chercher l'enfant, il est impératif d'aviser le personnel éducatif le matin même ou par téléphone durant la journée.
- Lorsque les parents amènent leur enfant à la crèche, le stationnement des voitures ne doit pas gêner la circulation. Des places de parcs autorisées à 30 minutes sont à votre disposition.

PEDAGOGIE

Nous nous inspirons de divers courants pédagogiques qui mettent le bien-être de l'enfant au centre. L'autonomie, le libre choix, la confiance en l'enfant ainsi qu'en ses capacités sont autant de thèmes continuellement travaillés au sein de notre structure.

Le jeu tient une place importante car il permet à l'enfant d'apprendre et de se développer sur tous les plans. Nous proposons différentes activités, sans les imposer, mais en ayant le souci de les rendre attractives, pour que l'enfant ait envie de les découvrir et d'y participer. Selon nous, le mouvement est essentiel et c'est la raison pour laquelle notre structure possède le label « Youp la bouge ». Ce concept consiste à proposer régulièrement des plages d'activités motrices afin de susciter chez l'enfant le plaisir de se mouvoir. Grâce à cela, il construit sa confiance en lui et prend conscience de son corps.

Poursuivant notre réflexion sur le mouvement, nous accordons également une place primordiale aux découvertes extérieures par tous les temps. L'aventure commence au bout du jardin et ce, dès le plus jeune âge.

La nature et le jardin constituent un cadre enrichissant au niveau du bien-être physique et psychique de l'enfant et lui permet de satisfaire sa curiosité ainsi que d'étayer ses capacités motrices et créatrices.